



Fiche-guide événement écoresponsable

# GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



L'ÉTS est reconnue pour sa saine gestion des matières résiduelles. Ses deux pavillons principaux sont d'ailleurs certifiés [ICI On recycle niveau 3](#), le niveau le plus élevé de ce programme de reconnaissance de Recyc-Québec. Une multitude d'équipements de collecte des matières résiduelles sont donc disponibles pour vos événements. N'hésitez pas à les utiliser !

## À favoriser



- ✓ Viser à générer le moins de matières résiduelles possible.
- ✓ Identifier les matières résiduelles générées par votre événement : déterminer ce qui est recyclable, ce qui est compostable et les déchets, tout en priorisant la réduction de ces derniers.
- ✓ Prévoir le bon équipement de collecte ainsi que le bon affichage. Dans les pavillons principaux de l'ÉTS, vous pouvez demander les îlots de tri pour événements.
- ✓ Prévoir des emplacements stratégiques pour l'équipement de collecte, soit près des zones d'alimentation, de la sortie et de l'accueil.
- ✓ Prévoir un endroit pour la remise des cocardes à la fin de l'événement.
- ✓ Appliquer la hiérarchisation des modes de gestion des matières résiduelles ; les 3RV (voir ci-bas).

## À éviter



- ⊗ Choisir des produits et emballages générant beaucoup de matières résiduelles.



## Pourquoi faut-il agir?

Dans un monde où les ressources sont limitées et les enjeux environnementaux incontournables, il est primordial de gérer efficacement les matières résiduelles. Pour réduire au maximum les matières résiduelles, nous devons revoir nos habitudes de vie en privilégiant la hiérarchie des 3RV, en suivant l'ordre suivant : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation.

Puisque le déchet le moins dommageable est celui que l'on ne produit pas, **la réduction** est le premier principe de la consommation responsable. À titre d'exemple, à l'ÉTS, nous générons annuellement 250 000 verres à café jetables qui finissent dans les sites d'enfouissement. L'utilisation de vaisselle lavable ou de tasses réutilisables personnelles lors d'événements est un exemple facile de réduction à mettre de l'avant.

**Le réemploi** est la prolongation de la durée de vie d'un bien sans qu'on lui fasse subir de transformations majeures. Par exemple, le réemploi des cordons de cocarde.

**Le recyclage** implique la récupération de biens dont on extrait les composantes qui seront par la suite intégrées à la fabrication de nouveaux biens. Le recyclage du papier en nouvelles formes de papier ou de carton est l'exemple classique. Le recyclage vaut largement mieux que l'élimination des déchets, mais exige tout de même des ressources humaines, matérielles et énergétiques.

**La valorisation** consiste à tirer un bénéfice de ce qui paraissait inutile. Certains déchets génèrent des matières ou de l'énergie utiles, par exemple le compostage des résidus organiques pour la production d'engrais.



## Références

- Document de formation : [Organiser un événement écoresponsable à l'ÉTS](#), Conseil québécois des événements écoresponsables
- *Gaspillage alimentaire : le public invité à prendre ses responsabilités* (2015), <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/10/17/001-gaspillage-alimentaire-dechets.shtml> (Page consultée le 15 décembre 2015)
- Recyc-Québec (2012), <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer> (Page consultée le 17 décembre 2015)
- *Interface ÉTS* (2013), <https://interfaceets.wordpress.com/2014/02/21/ici-on-recycle-lets-attestee-niveau-3-echelon-bronze-par-recyc-quebec/> (Page consulté le 15 décembre)
- *Bâtir un monde durable avec génie - Gestion des matières résiduelles* (2015), <http://www.etsmtl.ca/Services/dd/Initiatives-pour-un-campus-durable/matieres-residuelles> (Page consultée le 15 décembre 2015)